



**ADEAR**  
TERRE-MER

**Nouveau en 2026**

# ENTREPRENDRE EN AGRICULTURE PAYSANNE

Formation certifiante :  
93 % de réussite à l'examen

**1 an pour finaliser votre projet  
d'installation en agriculture  
paysanne en Poitou-Charentes**

**Du lundi 2 février au  
vendredi 18 décembre 2026**



**70% DE  
STAGE DANS  
1 À 3 FERMES**

**24 JOURNÉES  
DE  
FORMATIONS**

**UN PARCOURS  
PERSONNALISÉ**

Une formation de :

En partenariat avec :

Financé par :



Nouvelle-Aquitaine  
Initiatives Pour une Agriculture  
Citoyenne et Territoriale



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire

## Pour qui ?

- Avoir un projet économique d'installation agricole en Poitou-Charentes
- Avec ou sans diplôme agricole
- Avoir choisi sa ou ses productions principales
- Avoir déterminé son territoire d'installation ( ~ 50km)
- Être inscrit.e à France travail
- Avoir la capacité à suivre une formation pendant 1 an
- Être véhiculé.e, avoir accès à un ordinateur

## Quels objectifs ?

- Structurer son projet d'installation
- Adapter son activité à la réalité agricole du territoire choisi
- Savoir mobiliser les ressources du réseau
- Faire des choix techniques et stratégiques pour sa future activité
- Maîtriser les gestes techniques de son activité

## Coût de la formation

- Formation financée par la Région
- Possibilité d'une rémunération stagiaire, si non indemnisé.e par France Travail



### Paroles d'accueillant.es :

*“ Un stage long permet de voir toutes les saisons et de créer un lien fort avec l'apprenante pour l'aider à construire son projet.”*

*“ Notre accompagnement ne s'arrête pas avec la fin du stage, c'est un partenariat qui se profile.”*

## Concrètement

- **70 % de stage dans 1 à 3 fermes à temps plein :**
  - chez des paysan.nes accueillant.es qui vous accompagnent et vous forment pour votre future activité
- **24 journées de formation collective**
  - Comprendre l'agriculture paysanne, dimensionner son projet économiquement, identifier son marché, comprendre les statuts juridiques, sociaux et fiscaux, appréhender l'organisation du travail et la gestion de l'entreprise au quotidien, ...
- **un parcours personnalisé composé de :**
  - Temps de construction de projet : accompagnement individuel, travail personnel sur le projet, construction de son réseau, ...
  - Temps réflexif : 1 fois par mois avec l'accueillant.e pour faire le point sur le stage
  - Formations complémentaires en fonction des besoins

Pour consulter les CGS et le règlement intérieur : [www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Nouvelle-Aquitaine](http://www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Nouvelle-Aquitaine)


Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap : nous contacter

### Parole de stagiaire :

*“ Cela m'a permis d'affiner mes choix techniques, de bien mûrir mon installation, grâce aux formations et aux échanges lors des regroupements, et aussi lors des stages en ferme.”*

# Vous souhaitez candidater ?

- **Participez à un accueil collectif de présentation de la formation :**
  - samedi 13 septembre à Liglet (86) de 10h à 12h
  - jeudi 25 septembre à Puymoyen (16) de 10h à 12h
  - lundi 29 septembre à Saintes (17) de 10h30 à 12h30
  - vendredi 03 octobre à Saint-Pardoux-Soutiers (79) de 10h à 12h
- **Déposez votre dossier de candidature :**  
Avant le 31 octobre 2025 à [eapadearterremer@gmail.com](mailto:eapadearterremer@gmail.com)
- **Les entretiens de sélection : dernière semaine de novembre 2025 à POITIERS (86), MELLE (79) et PUYMOYEN (16)**
- **Validation du choix des stages mi-décembre.**
- **Démarrage de la formation le lundi 2 février 2026.**



Entreprendre en agriculture paysanne est une formation qui existe sur d'autres territoires de la région Nouvelle-Aquitaine :

En Dordogne, portée par la Maison des paysans

En Limousin, portée par l'ADEAR Limousin

Dans le Bearn, portée par l'ABDEA

Dans le Pays Basque, portée par TREBATU



**Contactez l'ADEAR Terre-Mer**  
Par mail : [eapadearterremer@gmail.com](mailto:eapadearterremer@gmail.com)  
Par téléphone : 06 66 51 35 10

**Plus d'info sur notre site :**  
[agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Nouvelle-Aquitaine](http://agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Nouvelle-Aquitaine)